

# L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA POPULATION DE BREST MÉTROPOLE

NOUVELLES POPULATIONS DE RÉFÉRENCE 2023

Mars 2026

NOTE | FLASH DÉMO



**215 278**

habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023

**+0,44 % par an**

Un rythme de croissance positif, supérieur à la période précédente



**5 556**

nouveaux habitants depuis 2017

## MÉTHODOLOGIE

Cette note utilise les populations communales issues des recensements de la population réalisés par l'Insee. Les données de population au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sont officielles et authentifiées par décret, elles sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Elles sont calculées à partir des informations récoltées lors des enquêtes de recensement effectuées en 2020, 2022, 2023, 2024 et 2025. Désormais 80 % des données sont donc tirées d'enquêtes annuelles (EAR) réalisées dans la période post-covid.

En effet, la méthode du recensement est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Le résultat d'une année n est construit à partir des enquêtes des années n-2, n-1, n, n+1, n+2. Pour plus de pertinence et compte tenu de ce mode de construction des résultats, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Les méthodes de calcul des populations annuelles ont donc été adaptées, avec comme conséquence une période de comparaison de 6 ans pour les années les plus récentes (2017-2023), contre 5 ans auparavant (2011-2016).

Pour en savoir

## La croissance s'accélère

En 2023, Brest métropole compte **215 278 habitant-es**. Entre 2017 et 2023, la métropole a gagné 5 556 habitant-es, soit **un taux de croissance de +0,44 % par an** en moyenne (920 nouveaux habitants en moyenne par an), une dynamique nettement supérieure à celle observée entre 2012 et 2017 (+0,29 % par an) et entre 2007 et 2012 (-0,22 % par an).

Ce rythme de croissance est équivalent à celui observé à l'échelle du département du Finistère (+0,44 % par an), de l'ensemble du pays de Brest (+0,43 % par an) et supérieur à l'ensemble de la France hors Mayotte (+0,39 % par an) **mais reste inférieur au rythme observé à l'échelle régionale (+0,64 % par an)**, qui est tiré à la hausse en particulier par des communes d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. À titre

d'exemple, la population de Rennes métropole progresse de +1,18 % par an et figure parmi les métropoles françaises les plus dynamiques.

Au sein du pays de Brest, **la métropole se situe au 4<sup>e</sup> rang des EPCI les plus dynamiques**, derrière la communauté de communes du pays d'Iroise (+0,75 % par an), celle du pays des Abers (+0,54 % par an) et de la Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas (+0,54 % par an).

*Cf. détail avec analyse des facteurs du ralentissement dans le flash démo du pays de Brest.*

## Classement des pays de la région Bretagne du plus dynamique au moins dynamique

Nom de l'EPCI	Population municipale 2023	Taux d'évolution annuel moyen de la population municipale			Évolution 2015-2021 en volume
		2017-2023	2012-2017	2007-2012	
CC du pays d'Iroise	50 440	+0,75 %	+0,69 %	+1,28 %	+2 210
CA du pays de Landerneau-Daoulas	50 011	+0,55 %	+0,62 %	+0,92 %	+1 617
CC du pays des Abers	42 247	+0,49 %	+0,58 %	+1,10 %	+1 219
<b>Brest métropole</b>	<b>215 278</b>	<b>+0,44 %</b>	<b>+0,29 %</b>	<b>-0,22 %</b>	<b>+5 556</b>
Communauté Lesneven Côte des Légendes	27 727	+0,16 %	+0,06 %	+1,07 %	+258
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	23 040	+0,14 %	-0,46 %	+0,28 %	+199
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	22 931	-0,01 %	+0,17 %	+0,45 %	-18

Source : Insee, Recensements de la population

Entre 2017 et 2023, toutes les communes de la métropole gagnent de la population. Guipavas et Bohars enregistrent les plus fortes augmentations avec des taux de croissance annuels dépassant les 1 %. L'essentielle de la croissance de la métropole continue ainsi d'être portée par les communes périphériques et non par la ville centre. À elles sept ces communes concentrent près de deux-tiers des gains de population du territoire entre 2017 et 2023, alors qu'elles ne pèsent que pour un tiers de la population totale. Toutefois, excepté Gouesnou, Le Relecq-Kerhuon et Bohars, toutes les communes en dehors de Brest observent un ralentissement de leur croissance par rapport à la période 2012-2017. À Plouzané en particulier, le taux de croissance ralentit nettement passant de +1,33 % par an en moyenne entre 2012 et 2017 à +0,95 % par an entre 2017 et 2023.

## À Brest, la population poursuit sa progression alors qu'elle diminuait continuellement depuis 20 ans

La population de la ville de Brest progresse après une longue période de recul. Elle augmente à un rythme de +0,27 % par an soit +380 habitants en moyenne entre 2017 et 2023, après +0,06 % par an entre 2012 et 2017 et -0,36 % par an entre 2007 et 2012. La ville compte 142 346 habitants en 2023. La parution des prochaines données permettra de savoir s'il s'agit d'une hausse ponctuelle (à l'image de celle observée entre 1990 et 1999) ou plus durable.

## Une croissance soutenue par un solde migratoire positif

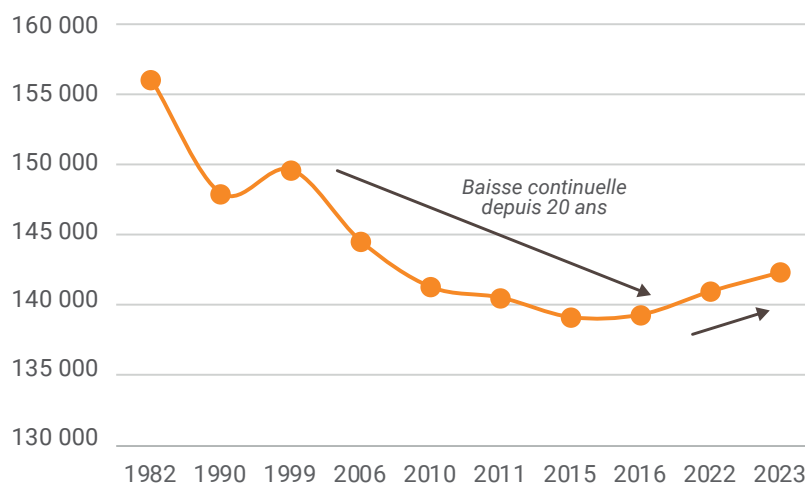
Sur la période 2017-2023, la croissance de la métropole est désormais portée à la fois par un solde naturel positif (davantage des naissances que de décès) et un solde migratoire nettement excédentaire (plus d'arrivées que de départs).

Alors que le solde migratoire pesait négativement sur l'évolution de la population du territoire depuis 1975, **il contribue désormais positivement à l'évolution de la population**, signe d'un regain d'attractivité. Ainsi, le taux de croissance lié au solde est nettement positif entre 2017 et 2023 (+0,35 % par an) contrairement à la période précédente.

**Le solde naturel, quant à lui, s'est nettement dégradé et n'est désormais plus que légèrement positif** (+0,08 % par an contre

Nom de la commune	Population municipale 2023	Taux d'évolution annuel moyen de la population municipale		Évolution en volume	Tendance
		2017-2023	2012-2017		
Bohars	3 727	+1,26 %	-0,31 %	+269	Repart à la hausse
Brest	142 346	+0,27 %	+0,06 %	+2 282	Accélération de la croissance
Gouesnou	6 501	+1,02 %	+0,44 %	+385	Accélération de la croissance
Guilers	8 268	+0,59 %	+0,71 %	+287	Ralentissement de la croissance
Guipavas	15 538	+1,18 %	+1,29 %	+1 056	Ralentissement de la croissance
Plougastel-Daoulas	13 434	+0,12 %	+0,39 %	+97	Ralentissement de la croissance
Plouzané	13 567	+0,95 %	+1,33 %	+745	Ralentissement de la croissance
Le Relecq-Kerhuon	11 897	+0,62 %	+0,51 %	+435	Accélération de la croissance

Figure 1 - Évolution de la population de la ville de Brest depuis 1982



Source : Insee, Recensements de la population

+ 0,22 % par an entre 2012 et 2017). Cette tendance devrait s'accroître dans les années à venir, en lien avec le vieillissement de la population et la baisse des naissances observée. Alors que 2 372 enfants naissent en moyenne chaque année entre 2012 et 2017 au sein de la ville, ils sont 2 122 soit 250 de moins entre 2017 et 2023. Dans le même temps, le nombre de décès augmente passant de 1 929 décès en moyenne par an entre 2012 et 2017 à 2 008 décès en moyenne par an entre 2017 et 2023.

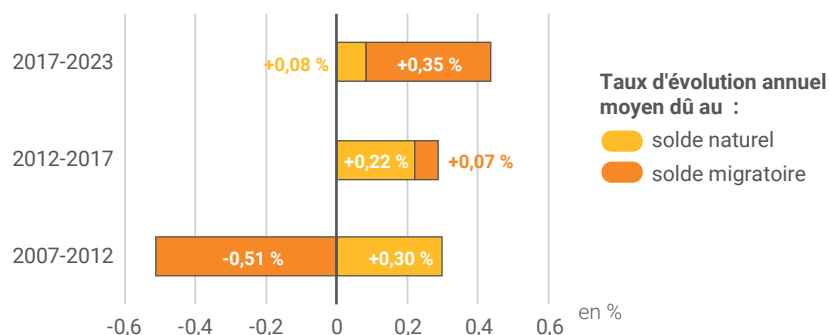
## Des dynamiques contrastées selon les communes

À l'échelle des communes, les évolutions sont différentes. La croissance de la ville de Brest est portée à la fois par son solde naturel (+0,15 % par an) du fait de la jeunesse de sa population, et par un solde migratoire positif (+0,12 % par an). C'est la seule commune dans ce cas de figure.

À Gouesnou, Guipavas, Plouzané et au Relecq-Kerhuon c'est l'inverse : la croissance est, certes, tirée à la fois par le solde naturel et migratoire, mais très majoritairement par le solde migratoire.

À Guilers, Bohars et Plougastel-Daoulas, les dynamiques sont différentes. Bien qu'en croissance, leur solde naturel est négatif (avec davantage de décès que de naissances), du fait de la structure de leur population, nettement plus âgée. Leur croissance est donc portée uniquement par le solde migratoire.

Figure 2 - Décomposition entre mouvement naturel et migratoire dans le taux d'évolution annuel moyen de la population de l'EPCI



### DÉFINITIONS

**Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés au lieu de résidence).

**Le solde migratoire** apparent, ici appelé « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Figure 3 - Évolution de la population entre 2017 et 2023

